



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Coûts générés par les jeux Olympiques

Question écrite n° 17329

Texte de la question

Mme Marie-France Lorho interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur les coûts générés par les jeux Olympiques. À quelques mois des jeux Olympiques, le coût généré par cet évènement semble de plus en plus important. Alors que le budget initial était estimé à 3,8 milliards d'euros, la dépense actuelle est estimée à 9 milliards d'euros. En cas de déficit par rapport aux ressources à disposition du comité d'organisation, il reviendra à l'État de pourvoir celui-ci à raison de 3 milliards d'euros. Or, selon l'estimation de la Cour des comptes, la facture totale relative à l'organisation des jeux Olympiques atteindra les 10 milliards d'euros, coût auquel il faut ajouter d'éventuels évènements suscitant des frais inattendus. Alors que les jeux Olympiques ont déjà coûté près de 2,4 milliards d'argent public et à l'heure où M. le ministre a lancé un plan d'économies de 10 milliards d'euros pour l'année 2024, Mme le député s'inquiète des éventuels nouveaux coûts générés par cet évènement pour les Français. Elle lui demande quelles dispositions il entend prendre pour limiter un nouveau recours financier à la puissance publique dans le cadre des jeux.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-France Lorho](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17329

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Ministère attributaire : [Sports, jeux Olympiques et Paralympiques](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 avril 2024](#), page 3121

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)